

Les crédits

Il y a une autre difficulté. Il s'agit d'une motion proposée pendant une journée d'opposition. Je ne suis pas un expert en procédure, mais ces motions sont généralement perçues et acceptées comme des motions de défiance. Une de ces motions, il n'y a pas très longtemps. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre, je vous prie. La période prévue pour cet échange est terminée. Reprise du débat.

Le député de Broadview—Greenwood invoque le Règlement.

M. Mills: Monsieur le Président, le ministre a l'air si conciliant ce matin, que je me demande si nous ne pourrions pas obtenir le consentement unanime de la Chambre pour poser au ministre encore quelques brèves questions.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme vous le savez, la période des questions et commentaires est terminée. C'est donc la reprise du débat.

[Traduction]

Le député de Gander—Grand Falls a la parole pour faire un rappel au Règlement.

M. Baker: Monsieur le Président, loin de moi l'idée de mettre en doute votre jugement et vos décisions. Toutefois, je suis sûr que vous serez d'accord avec moi pour dire que la Chambre est maître de son destin et de son temps: elle peut, en dépit des règles, des restrictions et des entraves auxquelles elle est assujettie, prendre en tout temps ses décisions.

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre, s'il vous plaît! Le député a parfaitement raison, mais il doit d'abord demander le consentement unanime de la Chambre.

M. Baker: Monsieur le Président, je le demande.

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre consent-elle à prolonger la période des questions et des observations?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): La parole est au député de Broadview—Greenwood.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je remercie la Chambre de son appui.

J'ai écouté très attentivement le ministre lorsqu'il a énuméré une longue liste des mesures qu'il a prises à la suite de réunions internationales, d'entretiens avec des ministres étrangers des Pêches et des ministres des Affaires étrangères, de campagnes de relations publiques, de campagnes auprès des médias et, enfin, de rencontres avec des groupes écologistes comme Greenpeace.

La question que je veux poser au ministre est très simple: Que lui répondent tous ces gens quand il leur dit que nos stocks de poisson sont détruits, massacrés? Pourtant, il y a toutes ces organisations environnementales qui ne cessent de prêcher en faveur d'un développement durable. Dès qu'elles décèlent le moindre problème dans une circonscription, elles sortent leurs bannières et leurs affiches et font un tas d'histoires.

Qu'est-ce que tous ces gens disent au ministre quand il plaide la cause des stocks de poisson et des habitants de Terre-Neuve? Je serais curieux de le savoir.

M. Crosbie: Pour ce qui est des groupes écologistes et autres organisations environnementales, ils expriment de la sympathie quand on leur en parle. Ils nous disent que c'est certainement un exemple de violation des règles du développement durable et des règles établies par la commission Brundtland.

Mais ils doivent être prudents sur cette question. Ils semblent, par ailleurs, ne pas être capables de se mobiliser suffisamment pour manifester leur appui avec enthousiasme, peut-être parce que c'est la tâche du gouvernement. Ils ne paraissent pas vouloir se mêler des affaires du gouvernement, comme s'ils allaient être suspects en se rangeant du côté du gouvernement.

Nous pourrions peut-être profiter plus efficacement de leur influence. Comme je l'ai mentionné dans mon discours, M. Maurice Strong a proposé qu'on les mette au fait de la situation et qu'on envoie une délégation à New York pour s'assurer que les organisations non gouvernementales soient vraiment au courant.

Voyez-vous, certaines d'entre elles ont de vieux comptes à régler avec le gouvernement du Canada, depuis l'affaire de la chasse aux phoques. Nos relations avec certains groupes ne sont pas des plus amicales, étant donné les tactiques qu'ils ont employées pour faire cesser la chasse aux phoques. Le phoque n'a jamais été une espèce menacée, et des problèmes en ont résulté. C'est un facteur qui peut jouer également.

Pour ce qui est des gouvernements, certains pays ont accepté, notamment l'Union soviétique, maintenant la Russie, Cuba, le Japon, la Norvège et d'autres, d'observer toutes les règles de l'OPANO. Il y a aussi un petit groupe, composé essentiellement de l'Espagne et du Portugal, dont la politique est déterminée par la CEE, la Corée du Sud et le Panama. Ces pays nous disent que les hautes mers appartiennent à tous et que, peu importe les mesures que nous allons prendre, nous allons violer la liberté d'y pratiquer la pêche. Toutes les excuses sont bonnes. Il y a quelques années, ils nous disaient que nos scientifiques ne coopéraient pas avec les leurs et qu'ils n'avaient donc aucune raison d'accepter leur point de vue et leurs re-